



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE CESSION - DÉCISION N° AU-18-128
SPECTACLE DE L'ACADEMIE EN DATE DU 14 MAI 2018
INTERNATIONALE DES ARTS DU SPECTACLE.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n° 4934 du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, 8^{ème} adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'Académie internationale des Arts du Spectacle, représentée par Monsieur Nicolo Carlo Boso, directeur artistique, dont le siège social est situé au 20 rue Montbauron – 78000 Versailles, pour la cession d'une représentation de « Scénettes de Scaramuccia » le 19 mai 2018, dont le coût est fixé à 2 500 € (deux mille cinq cents euros) TTC ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de cette proposition au regard de la programmation d'animations prévues dans le cadre de la manifestation « Vincennes fête l'Europe », organisée par la ville de Vincennes, le 19 mai 2018 ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'Académie internationale des Arts du Spectacle, représentée par Monsieur Nicolo Carlo Boso, directeur artistique, dont le siège social est situé au 20 rue Montbauron – 78000 Versailles, portant sur la cession d'une représentation de « Scénettes de Scaramuccia » le 19 mai 2018, dont le coût est fixé à 2 500 € (deux mille cinq cents euros) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée des
sports et des relations
internationales,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180514-Imc1H5171H1-AR
Date de réception en Préfecture : 14/05/2018
Date de Publication : 14/05/2018